

N° 97/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 12 mai 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 25 mai 2022

Objet de la délibération :

COPIL P@C C@P 2022-2028

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	64
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	10
· Excusé(e)s :	9
· Non excusé(e)s :	11
- Votants	77

Résultat du vote	
- Pour :	77
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 19 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le dix-neuf mai,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle polyvalente de Pointvillers, commune du Val, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Guillaume AYMONIN à Alain MONNIER, Dominique BERION à Vincent MARGUET, Philippe BOUQUET à Jean-Claude GRENIER, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Maxime GROSHENRY à Christophe FAIVRE-PIERRET, Christophe JOUVIN à Franck COLLINET, Didier LAITHIER à Frédéric BONNEFOI, Sébastien LAITHIER à Vanessa DORDOR, Jean-Michel LIEVREMONT à Bernard HUOT-MARCHAND, Pierre MAIRE à Félix CHOPARD

Procuration

Suppléé(e)s

Danièle FIETIER par Daniel POIROT, Gérard MOUGIN par Pierre PROST, Patricia PAQUIEZ par Emmanuel LECHEVIN

Excusé(e)

Laurent BROCARD, Alexandre COULET, Yves CUINET, Pascal GOSSE, Françoise GOUBET, Philippe MARECHAL (arrivé en cours de séance) Yves MOUGIN, Marie-Christine VERNERIEY, Pierre-André VOUILLOT

Absent(e)s

Joël BOLE, Christine BREUILLOT, Gérard COULET, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Rémy STADELMANN

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Claude CHATELAIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la sollicitation du Département pour que la CCLL constitue un comité de pilotage 2022-2028 pour le nouveau contrat P@C 2022-2028 avec 16 membres : 11 représentants de la communauté de communes dont le Président, et 5 représentants du Département.

Vu la proposition du Bureau, réuni le 6 mai, pour la composition suivante :

- Le Président
- Christophe Garnier au titre de sa délégation sur la contractualisation
- 4 vice-présidents représentants la CCLL : Sarah Faivre, Isabelle Guillame, Philippe Marechal et Vincent Marguet
- 5 maires représentants les communes et animateurs CRTE : Yves Mougin, Claude Curie, Gérard Peseux, Laurence Breuillot et un siège à pourvoir

Le conseil communautaire valide cette composition et procède à un vote à bulletin secret pour le siège restant à pourvoir, messieurs Guillaume AYMONIN et Emmanuel CRETIN se portant candidats,

Le conseil communautaire, après le déroulement des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin élit Emmanuel CRETIN avec 45 voix. Guillaume AYMONIN recueillant 13 voix, 5 blancs et 4 nuls sont comptabilisés.

La composition du COPIL de P@C C@P 2022-2028 est la suivante :

- Jean-Claude GRENIER
- Christophe GARNIER
- Sarah FAIVRE

- Isabelle GUILLAME
- Philippe MARECHAL
- Vincent MARGUET
- Yves MOUGIN
- Claude CURIE
- Gérard PESEUX
- Laurence BREUILLOT
- Emmanuel CRETIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220519-97-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2022

Fait et délibéré en séance, le 19.05.2022

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

